



Accident mortel avec alcool

Par **galice**, le **07/06/2012 à 20:12**

Bonjour,voilà c' est un peu compliqué . Mon compagnon est décédé dans un accident de voiture impliquant seulement son véhicule. Il y avait quelqu'un avec lui dans la voiture qui a été assez sérieusement blessé. alcoolémie positive pour les deux et stupéfiant pour l'autre.
première constatation : mon compagnon était passager. mais depuis le début de l'enquête le conducteur présumé ne fait que changer. aucun temoignage des témoins ne concorde. rnJ' ai eu la gendarmerie au téléphone ils m'ont dit que même si c'était flou ils allaient conclure que c'était mon compagnon qui conduisait.(même si j'ai un gros gros doute. je ne cherche pas a le couvrir). l'autre ne se souvient de rien...rnDonc au niveau de l'assurance, vu qu'il ya eu mort violente et qu'il laisse deux orphelines , peut-on espérer une petite indemnisation ...je pense que non mais bon...rnSinon l'assurance pourra-t-elle se retourner contre moi ou ses héritières pour rembourser les indemnisations versées a l'autre...rnmerci beaucoup pour votre réponse